Trente huitième Année — N° 360-361 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 26 & MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1893.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

OUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 26 DÉCEMBRE 1893

LE CONGRÈS DES ÉTUDIANTS SOCIALISTES

En France, où nous avons le socialisme en fonction de parti, on se désintéresse des réunions ou assemblées dans lesquelles s'élabore cette propagande. Etant désormais en présence du fait de l'existence d'une faction anti-sociale, on passe facilement condamnation sur la genèse de ces doctrines.

Aussi, on s'y préoccupe peu du congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes qui tient, en ce moment, ses assises à Genève, après s'être une première fois réuni, en 1891, à Bruxelles à la Maison du Peuple. La France y est pourtant représentée par divers délégués, chez lesquels la valeur n'attend pas le nombre des années et qui concourent à cette agglomération internationale où dominent les Allemands.

Nous ne savons pas exactement ce que sont les étudiants socialistes, car ce peut être aussi bien des gens qui étudient spécialement la science des explosifs et de la désorganisation sociale que des gens qui, étudiant quelque science vulgaire et bourgeoise, sont socialistes comme ils seraient républicains ou royalistes, par luxe, bien que ces opinions soient inconciliables avec diverses sciences, et en particulier avec celle du droit, lequel est l'antithèse de la force, qui est l'axe de toutes les utopies de nivellement social. Le *socialiste F. Engels*, qui n'a pas voulu quitter son *home* de *Regent's park road* à Londres, pour aller professer à Genève l'art de la destruction du vieux monde, a essayé dans une lettre adressée au congrès, d'expliquer pourquoi les socialistes pouvaient être étudiants et comment les étudiants pouvaient être socialistes :

« Les révolutions bourgeoises du passé, dit-il, ne demandaient aux universités que des avocats comme la première matière de leurs politiciens; l'émancipation de la classe ouvrière a besoin en outre de médecins, d'ingénieurs, de chimistes, d'agronomes et autres spécialistes, car il s'agit de prendre en main la direction, non seulement de la machine politique, mais bien de toute la production sociale, et là, au lieu de phrases sonores, il faudra des connaissances solides. »

Ainsi, ces jeunes bourgeois sont recherchés par les socialistes et se prêtent à ce jeu parce qu'ils sont appelés à être les chefs de la société nouvelle que ces réformateurs rêvent d'établir et qui serait, paraît-il, commandée par des ingénieurs et des chimistes; ces derniers sans doute en reconnaissance des services rendus à l'humanité par le perfectionnement des explosifs. Evidemment, ce serait la même chose qu'aujourd'hui : le bourgeois, épuré sans doute, mais toujours bourgeois, continuerait à dominer et à conduire le *pecus* humain, et ce serait là ou jamais l'occasion de dire : « Ce n'était pas la peine de changer de gouvernement. »

Du reste, le congrès est, dans sa majorité, imbu des idées surannées de caste, car dès sa première séance, tout en prenant pour programme les revendications ouvrières des congrès internationaux de Bruxelles et de Zurich, il l'a fait de haut et comme une cour suprême de revision doctrinaire et dogmatique. L'intention des congressistes est de faire bande à part et de constituer une sorte de chambre des pairs du socialisme militant, *frôlant sans s'y confondre* les congrès ouvriers. En effet, c'est après une discussion longue, vive et approfondie, que la majorité a repoussé une proposition très logique présentée par les étudiants collectivistes de Paris et que nous nous faisons un plaisir de reproduire, car elle pose parfaitement la question :

« Considérant, dit ce document, que les étudiants ne constituent pas une catégorie sociale et profession*nelle déterminée, qu'ils n'ont pas*, par suite, de revendications sociales à formuler ou d'intérêts spéciaux à défendre ;

« Considérant que la tenue de congrès exclusivement composés d'étudiants aboutirait à la constitution d'une sorte d'aristocratie intellectuelle dans le parti socialiste qui ne doit pas distinguer entre les travailleurs du bras et les travailleurs du cerveau;

« Considérant que le devoir de tous les socialistes, quelles que soient leur origine et leurs fonctions dans la société actuelle, est de se joindre aux groupes socialistes déjà existants et organisés.

» Décident :

» 1° Il n'y a pas lieu pour les étudiants socialistes de se réunir en congrès internationaux ;

» 2° Le devoir des étudiants socialistes est de rallier dans leurs pays respectifs le Parti ouvrier, c'est-à-dire le parti des travailleurs constitués en parti de classe pour la conquête des pouvoirs publics ».

Il n'y a pas de doute à avoir. Les étudiants, qui ont refusé de voter cette déclaration de principes, ont eu peur de se lancer dans des compromissions au bout desquelles ils entrevoyaient la suppression des notaires, avoués, huissiers et autres gens de justice, devenus superflus dans une société sans droit ; ils craignent que leurs gants ne se fripent au contact des mains calleuses des travailleurs. C'est un suicide, car un parti qui n'est composé que d'un état-major, comme le serait celui-ci, ne saurait avoir la moindre vitalité. L'élément populaire, c'est la foudre du vieux Jupin qui anime la doctrine créée par le savant et lui donne la vie.

Ce sont évidemment les congressistes des autres pays que la France, qui ont fait à Genève la majorité, car, en Roumanie, en Belgique, en Allemagne et en Pologne, le socialisme en est encore au temps de la *Revue indépendante* de Jean Reynaud et de Pierre Leroux, alors que la recherche de la vérité sociale était un exercice de cabinet, littéraire, philosophique et même artistique, et que l'on ne soupçonnait pas que ces mines scientifiques étaient de véritables *fougasses* que l'on préparait aux explosifs de l'avenir. Quoi qu'il en soit, l'attitude du congrès des étudiants réduit cette démonstration aux proportions exiguës d'une annexe internationale de la *conférence Molé*.

Les Sociétés de Secours Mutuels

En ouvrant, chaque année, le *Journal officiel*, on constate que les sociétés de secours mutuels de France ont aussi leur histoire. Cette histoire, il est vrai, s'écrit avec des chiffres et point avec des phrases; elle n'en est pas moins intéressante pour tous ceux que préoccupe le grave problème de l'assistance mutuelle.

Quant à ceux que hantent les théories socialistes ils feraient bien de lire ces statistiques, ils comprendraient mieux ensuite que l'association, sous toutes ses formes, sans être une panacée, est cependant un palliatif aux misères et aux souffrances humaines.

Les sociétés qui acceptent le patronage de l'Etat sont en progression.

Pendant l'année 1891 qui nous occupe, elles ont augmenté de 189, passant de 6,674 à 6,863. Leurs membres, tant honoraires que participants, étaient en 1890 au nombre de plus de onze cent mille. Cette formidable armée de la prévoyance a grossi en 1891, de 23,407 associés. Le chiffre des recettes, cela va de soi, a suivi cette progression et s'est élevé à 21 millions et demi, en augmentation de 714,934 francs. Les réserves ont atteint 59 millions avec une plus value pour l'année, supérieure à trois millions.

Les fonds de retraites ont également grossi, mais les pensions, réparties entre plus de vingt-neuf mille membres, forment une moyenne très faible, hélas ! de 70 francs par tête. L'institution, comme on voit, n'en est encore qu'à ses débuts. Nous verrons plus loin quelles causes économiques en ralentissent les progrès.

Ses sociétés autorisées qui ne participent point à la manne administrative et qui vivent sous le régime de la quasi liberté étaient au nombre de 2,470 en 1890. L'année suivante, on en comptait 89 de plus. Leur fonds de réserve s'est accru d'un million et demi.

En résumé, au 1er janvier 1892, il y avait en France 9,414 sociétés de secours mutuels comptant 1,436,366 membres et possédant 173,472,411 francs. Nous sommes encore bien loin de l'Angleterre, où l'esprit d'initiative est si actif.

Il ne faudrait pas cependant faire fi des résultats obtenus dans notre pays. Pendant l'année 1891, les sociétés de secours mutuels ont pu assister 366,999 malades à raison de 40 fr. environ par tête.

Il est un point fort intéressant dans le rapport que nous avons sous les yeux. C'est la grave question de la réduction du taux de l'intérêt pour les placements des fonds de réserve et de retraites. La caisse des dépôts ne sert plus qu'un intérêt de 3 50 0/0 aux sociétés de secours mutuels, de sorte qu'au décès de chaque sociétaire dont la pension a été de 5 ou 4 0/0, elles doivent ajouter une certaine somme pour servir la même pension au nouveau titulaire.

Cette situation a fort ému les sociétés, dont toutes les prévisions se trouvaient ainsi déjouées. C'était pour elles une cause de ruine. Elles ont alors élevé des protestations.

Ces plaintes ont été entendues, puisque deux crédits supplémentaires de 400,000 francs ont été votés pour 1893 et 1894. Le Parlement, il faut l'espérer, continuera à favoriser le développement de ces institutions qui sont véritablement d'intérêt public.

ENCORE NOTRE MARINE

La *Justice* a reçu la lettre suivante :

« Toulon, 20 décembre 1893.

» Monsieur le rédacteur,

» Il s'est glissé une légère erreur dans les noms des torpilleurs de haute mer, mentionnés dans ma dernière lettre, qui se sont entretorpillés.

» C'est le *Téméraire* qui a torpillé le *Mousquetaire* et non pas le *Corsaire* qui a torpillé le *Téméraire*. Les noms importent peu, puisque les bâtiments sont de même ordre.

» Je voudrais profiter de l'occasion pour vous dire encore un mot des torpilleurs qui avaient reçu l'ordre d'appareiller pour la Corse et qui n'ont pu prendre la mer.

» En avril 1893, le port de Toulon recevait l'ordre d'armer deux torpilleurs pour la Corse. Le *104* (visé dans la dépêche ministérielle, et le *113* recevaient cette destination.

» Le *104*, armé le 20 avril, était reconnu incapable de faire la traversée et était désarmé le 25 pour reparer ses chaudières.

» Une seconde désignation est faite : c'est décidément le *113* et le *114* qui vont appareiller pour la Corse.

» Mais au premier examen on découvre, ce dont on aurait pu s'apercevoir depuis longtemps déjà, que leurs tôles de carène étaient en partie rongées.

» Troisième désignation : c'est enfin le *135* et le *97* qui iront en Corse. Ils partent en effet au commencement de mai : l'ordre du ministère était déjà vieux de plusieurs semaines.

» Vous croyez peut-être que le *113* et le *114* ont été réparés de suite? Ce n'est guère connaître la marine.

» Aujourd'hui 20 décembre, on peut les voir avec leur coque éventrée sur les cales de l'arsenal, ou d'ailleurs on travaille activement à les remettre en état.

» C'est vous dire qu'on a différé pendant huit mois des réparations absolument urgentes qui nécessitaient un travail de six à huit semaines au plus.

» Ce travail pressait d'autant plus que les parties avariées étaient les parties vitales du navire, qui se trouvaient par suite absolument hors d'usage.

» *Il a fallu en effet remplacer les tôles de la carène* (partie immergée); notamment pour l'un des torpilleurs, celles qui entourent toute la partie arrière de l'arbre, si bien que l'on a été obligé de refaire tout le bordé arrière de ce petit navire. Ces faits-là, je les ai vus de mes propres yeux.

» Agréez, etc.

» X...
» Officier de marine. »

LA STATISTIQUE DES GRÈVES

Au point de vue documentaire, la statistique donnée par M. C. Maron, directeur de l'*Office du Travail*, des grèves constatées en 1792, n'est pas sans intérêt pour l'industrie. C'est pourquoi nous reproduisons l'analyse des principaux éléments de ce travail fait sans idée préconçue et dans le seul but de donner des informations dont chacun tirera profit.

Sur 261 grèves observées, 245 ont affecté 466 établissements et 253 ont groupé 47,903 grévistes. En 1891 les grèves analysées, au nombre de 267, avaient groupé près de 110,000 grévistes ; en 1890, elles étaient au nombre de 313 et elles avaient entraîné près de 120.000 grévistes.

La plupart des grèves de 1892, soit 213 grèves sur 261, n'ont porté que sur un seul établissement, 18 ont affecté de 2 à 5 établissements ; 9. de 6 à 10 établissements ; 1, de 11 à 25 établissements ; 3, de 26 à 50 établissements ; enfin 17 grèves ont affecté un nombre d'établissements inconnu, mais supérieur à l'unité.

Au point de vue de la classification des grèves d'après les groupes d'industries affectées on trouve la classification ci-après :

Noms des groupes	Nombre des grèves	Nombre de journées de travail perdues
Agriculture et forêts	6	235.000
Mines	15	255 000
Carrières	5	6.000
Produits alimentaires	4	10.900
Industries chimiques	3	130
Industries polygraphiques	5	850
Cuirs et peaux	14	35.000
Industries textiles proprement dites	79	82.000
Travail des étoffes, nettoyage	5	900
Industrie du bois, tabletterie	23	35.000
Usines métallurgiques	7	17.000
Travail des métaux ordinaires	28	23 000
Travail des métaux nobles et fabrication d'objets de prix en métal	6	21.000
Taille et polissage des pierres, travail des pierres et terres au feu	15	56 000
Construction et canalisation	32	29 000
Entreprise de chemins de fer	1	60
Autres entreprises de transport, de chargement et de décharge-ment	14	125 000

Si on examine les grèves, non plus en tenant compte des industries qu'elles ont affectées, mais des départements dans lesquels elles se sont produites, on voit d'abord que 28 départements n'ont subi aucune grève en 1892. Ces 28 départements favorisés sont : l'Ain, les Alpes maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Cantal, la Charente, la Corrèze, la Côte-d'Or, la Creuse, la Drôme, l'Eure-et-Loir, le Gers, les Landes, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, la Manche, la Meuse, l'Orne, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées, les Pyrénées Orientales, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie, la Haute-Savoie, les Deux-Sèvres, la Somme, le Tarn-et-Garonne, le Var, la Vendée et la Vienne.

Les départements les plus éprouvés par la grève ont été : le Nord 54 grèves, la Seine 31, la Manche 11, le Pas-de-Calais et les Ardennes 10. Dans tous les autres départements il y a eu de 1 à 9 grèves.

Le nombre des journées de grèves a considérablement varié de département à département, car leur nombre n'est pas à beaucoup près correspondant à celui des grèves.

Ainsi le Nord, qui a subi 54 grèves, n'a perdu que 60,000 journées de travail, tandis que 4 grèves seulement dans la Nièvre ont eu pour conséquence une perte de travail de 100,000 journées. Il a été perdu 240,000 journées dans le Tarn avec 6 grèves ; 170,000 journées dans le Cher avec 8 grèves ; 150,000 journées dans la Seine, 31 grèves ; et, ainsi que cela vient d'être dit, 100,000 journées dans la Nièvre avec 4 grèves ; au total 920,000 journées pour 263 grèves.

Un autre point de statistique très bien traité par l'office du travail est celui de la nature des causes de grèves et de leurs résultats.

Dans cet ordre d'idées il résulte des chiffres recueillis et publiés que 103 grèves comprenant 26,303 ouvriers avaient pour cause principale une demande d'augmentation de salaire. La résistance à des réductions de salaires a provoqué 58 grèves auxquelles s'étaient associés 5,354 ouvriers; enfin 17 grèves appuyées par 2,359 ouvriers avaient pour objectif la diminution de la durée de travail.

Il n'apparaît pas que les grèves, envisagées dans l'ensemble des résultats soient bien favorables aux ouvriers qui les déclarent, car 56 grèves seulement n'ont donné satisfaction qu'à 9,774 grévistes ; 25,820 grévistes réunis en 80 grèves ne sont arrivés qu'à une transaction, tandis que 118 grèves avec 14,179 ouvriers ont complètement échoué.

L'examen des résultats des grèves en tenant compte de la nature des causes amène à des contestations qui méritent d'être signalées. Ainsi sur 103 grèves faites en vue d'obtenir une augmentation de salaire, 31 ont pleinement réussi, 31 ont abouti à une transaction et 39 ont échoué. Le résultat de deux grèves de cette sorte reste inconnu. Sur 58 grèves montées en vue de résister à des diminutions de salaires directes ou indirectes, il y a eu succès dans 10 grèves, transaction dans 17 et échec dans 31. Dans un autre ordre d'idées 35 grèves organisées par les ouvriers dans le but d'obtenir le renvoi de personnel n'ont donné que 4 succès et 5 transactions pour 26 échecs.

Les graves événements de Madagascar

Tamatave, 24 décembre. — La bande de Fahavolos qui a attaqué le poste de Mandraty, appartenant à M. Suberbie, colon français, n'est pas isolée. Cette association de malfaiteurs est actuellement cantonnée dans la province de Boéni. De différents points on signale des incendies de villages avec pillage de tout ce qui s'y trouve. Les habitants sont emmenés en esclavage; les autorités sont accusées de connivence, on dit même que les complaisances du gouvernement trouvent leur prix dans un partage du butin. Le résident général de France a réclamé le rappel de ce gouverneur et l'envoi d'une colonne de troupes pour protéger les établissements de M. Suberbie.

Deux mille hommes vont partir; mais on prévoit que la plupart déserteront et iront grossir le nombre des Fahavolos. Le premier ministre continue à simuler la maladie; du reste, son autorité est presque annulée.

Dans le public, des bruits de guerre pour le printemps prochain commencent à prendre consistance et chacun fait des vœux pour que cette nouvelle soit exacte, seule la force est capable d'en imposer aux deux ou trois coteries qui se partagent le pouvoir. Pour ne pas perdre son temps et son argent, la France doit avoir la force à Tananarive. On n'évitera pas une expédition qui présentera d'autant plus d'obstacles qu'on attendra plus longtemps.

LES ANARCHISTES

Les anarchistes continuent à préoccuper vivement la police qui se livre, en ce moment, à une vaste enquête, non seulement à Paris, mais encore dans les départements. Voici les renseignements qui nous parviennent sur les menées révolutionnaires :

A PARIS

On assure que la police aurait retrouvé la piste de Paul Reclus et que son arrestation ne serait plus qu'une question d'heures.

MM. Viviani et Millerand, tous deux députés et tous deux avocats, se défendent d'avoir été choisis par Vaillant pour le défendre devant la cour d'assises.

L'anarchiste Marpeaux, l'assassin de l'inspecteur de la sûreté Colson, a déclaré au juge d'instruction que c'était lui qui avait tiré, le 31 août dernier, à la sortie d'une réunion électorale, rue d'Angoulême, un coup de feu contre M. Floquet, parce qu'il voulait « dégringoler » un bourgeois.

Le courrier de Vaillant

Paris, 24 décembre. — Le volumineux courrier qui arrive chaque jour à la Santé au nom de Vaillant est remis à M. Meyer, juge d'instruction, qui le compulse. Vaillant ne touche aucune des sommes qui lui sont adressées étant considéré comme malade et devant alors suivre exactement le régime alimentaire qui lui est ordonné par le médecin.

Dans le courrier de Vaillant se trouvent des cartes postales plus ou moins sérieuses. L'une d'elles portait : Au compagnon Vaillant, auteur de l'attentat sublime de la Chambre, détenu sans motifs légitimes à la Santé.

Par contre se trouvent également des lettres d'injures violentes.

L'anarchiste Cohen

Paris, 24 décembre. — L'anarchiste Cohen, contre lequel a été pris ces jours-ci un arrêté d'expulsion, a été dirigé avant-hier soir sur le Havre où il a été embarqué hier à bord du bateau qui fait le service de Southampton.

La Belgique lui ayant été fermée par un arrêté d'expulsion et la Hollande, son pays natal, lui étant interdite en raison de la condamnation à 3 ans de prison qu'il a encourue pour outrages au feu roi Guillaume III, Cohen a demandé lui-même à être conduit en Angleterre.

L'anarchiste Evrard

Nous avons annoncé hier que M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, avait opéré une perquisition chez un jeune anarchiste, Jules Evrard, ouvrier menuisier, demeurant avec sa vieille mère, 127, rue du Faubourg-du-Temple. Evrard, qui avait été laissé en liberté, la perquisition terminée, était allé à son atelier, 2, rue Sainte-Elisabeth, et son ouvrage achevé, il s'était installé chez un marchand de vin de la même rue, lorsque à cinq heures du soir, M. Clément, accompagné de son secrétaire et de deux inspecteurs, entra dans la boutique et le mit en état d'arrestation : il n'a fait aucune difficulté pour suivre ce magistrat à qui il a simplement dit : « J'obéis aux ordres que vous êtes chargé d'exécuter, mais j'ai la conscience tranquille, n'ayant fait de mal à personne. »

Tandis que cette arrestation s'opérait, Mme Evrard mère, qui le matin avait déjeuné avec son fils, vaquait aux soins du ménage et, tout en faisant ses achats dans le quartier pour le repas du soir, causait fiévreusement avec tous ses voisins qui, connaissant la visite qu'elle avait reçue dans la matinée, lui demandaient des nouvelles de son fils et les résultats de la perquisition. Nous l'interrogeons à notre tour et voici les renseignements qu'elle nous fournit au sujet de cet événement.

« C'est de grand matin, vers six heures et demie, que le commissaire s'est présenté chez nous : « Vous êtes anarchiste ? » a-t-il dit à mon fils. « Oui, » lui a-t-il répondu simplement. Si c'est permis d'aller dire de pareilles bêtises devant des agents ! et le commissaire s'est mis alors à chercher partout dans l'appartement. Il a pris un vieux morceau de papier sur lequel Jules avait écrit, avant son départ pour le régiment, ses idées, des bêtises, quoi!

»Que vouliez-vous qu'à son âge —il avait alors dix-neuf ou vingt ans — il put penser et écrire, si ce n'est des bêtises ? Il a saisi aussi une lettre de Moulinier, puis il a fouillé dans tous les tiroirs, les armoires et jusque dans une caisse où je serre ma graine à canaris. Puis, le commissaire est parti, emportant encore le livret du régiment; mais j'ai comme un pressentiment que tout n'est pas fini et que mon enfant sera » accroché »; vous verrez, il sera « accroché ».

» Qu'a-t-il fait ? Le petit Moulinier, qui a tout au plus vingt ans, avait été autrefois son camarade : leurs ateliers étaient voisins, et c'est ainsi qu'ils se connurent : quand mon fils nous quitta pour aller faire son année dans un régiment à Sens, leurs relations cessèrent ; mais quelque temps après son retour, Moulinier vint, à notre insu, bien que se recommandant de notre nom, louer une chambre dans cette maison et partit sans payer son loyer.

Il habitait Orléans et de là il écrivait à mon fils qui lui répondait. Qu'ont-ils pu s'écrire? Je n'en sais rien, mais il est à supposer qu'une lettre de Jules a dû être trouvée par le parquet d'Orléans, au cours des perquisitions faites chez Moulinier, et que c'est ainsi que leurs relations ont été connues. Que renfermait la lettre écrite par Moulinier et qui a été saisie par M. Clément ? Je l'ignore encore.

Il lisait quelquefois la *Révolte*, mais jamais je ne lui ai entendu exposer des théories politiques. Voyez vous, tous ces enfants ont la tête faible. Ils fréquentent dans les ateliers des gens plus âgés qu'eux, qui leur mettent un tas d'idées dans la cervelle; de bonne foi, par fanfaronnade aussi, ils les acceptent et ils se disent anarchistes, alors qu'ils sont taillés pour être anarchistes comme moi pour être curé. »

Dans les papiers saisis chez Evrard, on a trouvé la preuve que, non seulement il était en relation avec Moulinier et Colas, anarchistes arrêtés à Orléans, mais encore qu'il a fait, dans des écrits, l'apologie de l'anarchie. C'est donc par application des lois nouvelles qu'Evrard a été arrêté.

Il n'est, du reste, nullement ému, du moins en apparence, de ce qui lui arrive, et son état d'esprit est vraiment curieux à noter : il croit réellement appartenir à une catégorie politique et se considère comme étant d'un parti plus avancé que le parti socialiste. Il discute volontiers là-dessus et il apparaît visiblement que la politique lui a tourné la tête.

Arrestation de Lardereau

Evrard avait un confident et un complice. C'est un nommé Arthur Lardereau, âgé de vingt ans environ. Cet individu habitait la même chambre qu'Evrard et partageait son lit. C'est un sectaire de l'anarchie.

La police connaissait ce compagnon. Elle savait qu'il rentrait le soir au 127 du Faubourg-du-Temple pour se coucher. Des agents ont donc été appostés à la porte de la maison et, lorsque Lardereau s'est présenté, il a été mis en état d'arrestation.

Il n'a pas protesté et s'est laissé emmener sans résistance. On relève contre lui, contre ses opinions anarchistes et sa complicité avec Evrard, une charge des plus graves : on croit, en effet, qu'il a été mêlé à l'affaire Marpeaux et il faudrait le regarder comme un des complices de celui-ci dans le meurtre de l'agent Colson.

EN PROVINCE

Dans la Loire

Saint-Etienne, 24 décembre. — Le compagnon anarchiste Dumas, qui coupa les chaînes de Ravachol, est venu hier à Saint-Etienne, afin de recruter des camarades pour assister à la grande réunion anarchiste qui doit avoir lieu à Terre-Noire.

On dit qu'il serait question de fonder un journal anarchiste quotidien qui aurait pour principaux collaborateurs : Reclus, Zo d'Axa et Sébastien Faure; ce dernier aurait trouvé les fonds nécessaires à l'entreprise.

La police surveille avec le plus grand soin les agissements des anarchistes. On assure que le commissaire de police Girardier doit arrêter un individu qui depuis quelque temps se rend dans une maison isolée des environs de Saint-Etienne où se trouvent un dépôt de dynamite et des ustensiles bizarres. Cet individu suspect aurait adressé à diverses personnes des lettres menaçant de les faire sauter.

Dans le Var

Toulon, 24 décembre. — Jeudi matin, on a trouvé dans les boîtes à lettres de la plupart des maisons de la ville, où ils avaient été glissés évidemment pendant la nuit, des prospectus qui ont pour titre « les dynamitards aux panamitards » et qui contiennent des violences à l'adresse et du gouvernement et de la société.

Les juges, les jurés qui condamneront les anarchistes n'ont aussi qu'à bien se tenir, d'après ces placards séditieux, qui, on le sait, ont été également distribués et affichés à Roubaix.

A Orléans

Orléans, 24 décembre. — Aujourd'hui est arrivé à Orléans un inspecteur de la Sûreté générale au ministère de l'intérieur.

Il est porteur des instructions du ministre relativement à la marche à donner à l'instruction des anarchistes arrêtés à Orléans.

Il faut donc bien croire que le gouvernement prend cette affaire au sérieux. Nous n'avons toujours aucune communication officielle. On refuse tout renseignement à la presse.

EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 24 décembre. — Un négociant de Strasbourg vient de recevoir une boîte contenant des matières explosibles.

Quelques grains de poudre s'en échappant furent jetés au feu et produisirent aussitôt une violente explosion. Une enquête est ouverte.

EN ESPAGNE

Barcelone, 24 décembre. — La police a découvert dans le village de Cuevas un laboratoire complet d'anarchistes; elle a saisi de nombreux flacons de nitro glycérine, 40 bombes explosibles, des poudres et substances diverses

Placards anarchistes en Autriche

Vienne, 24 décembre. — La police a arraché des placards apposés à la gare de Salzbourg, une des principales gares de l'Etat.

Dans ces placards, les anarchistes menaçaient de faire sauter la gare pendant les fêtes de Noël.

BOURSE DE PARIS DU 26 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 3 h.	Cours de clôt
98 40	3 0/0	...	...	98 25	98 22	98 42
105 47	4 1/2 0/0	...	...	105 25	105	105 25
80 67	Italien	...	...	80 70	80 07	79 95
4110	Banq. de France	...	...	...	4185	4190
81	B. d'Escompte	...	...	...	80	...
616	Banq. de Paris	...	...	...	615	...
1055	Crédit Foncier	...	...	1055	1056	1055
769	Créd. Lyonnais	...	...	...	771	768
80	Crédit Mobilier	...	...	...	80	80
1517	Lyon	...	...	...	1515	1510
1910	Nord	...	...	...	1907	1912
16	Panama	...	...	...	16	16
2717	Suez	...	...	2720	2711	2720
...	Jas	...	...	...	47	...
638	Autrichiens	...	...	...	636	642
237	Lombards	...	...	239	237	237
118	Nord Espagne	...	...	...	111	118
188	Saragosse	...	...	190	187	188
542	Méridionaux	...	...	542	540	537
...	Métaux	...	...	...	...	...
509 37	Egypte	...	...	...	510	509 37
95 34	Hongrois	...	...	95 3/16	95 3/16	95 .
27 82	Turc	...	...	28 82	28 80	28 82
605 06	Banq. Ottomane	...	...	603 50	603 12	605 37
63 31	Extérieure	...	...	63 1/16	63 3/32	64 3/16
379 19	Rio-Tinto	...	...	373	378 50	380 93
183 48	Tharsis	...	...	183	183	183 16
1913 16	Portugais	...	...	1915/16	1915/16	19 3/16
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 50	Russe consolidé	...	...	...	99 90	99 45
83 30	Russe nouveau	...	...	83 35	83 50	83 60
...	Fonds d'Autriche	...	...	...	...	...
495	Dynamite	...	...	...	497	495
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Alpines	...	...	106 75	106 87	107 50
133	Cables	...	...	127	128	131
68 90	Russe Orient	...	...	68 30	68 65	68 60
...	Impérial	...	...	528	528	527
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	68
...	4 0/0 amorties	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Est	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Saxe 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Villes d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1861	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act.)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Unions	...	...	...	...	...
...	Assuries	...	...	...	...	...
...	Foncières 1863	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cassène (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Tabacs	...	...	...	...	...
...	Ouest ac	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest ac	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (obl.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 26 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	...	443 75	Tramw. Nord.	...	432 50
» 63, r. 100	...	138 75	Union lin. N.	...	165 ..
» 68, r. 500	...	517 ..	Gaz de Wazem	...	536 25
» 77, r. 500	...	504 ..	Ch. d. fer Econ.	...	502 ..
» 84, r. 400	...	506 ..	Denain Anzin.	...	512 50
» 84, 1/4	...	105 ..	Tréfilerie	...	507 50
» 87, r. 500	...	505 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	498	498 ..	Anche, 19	...	9100 ..
Roub.-Tourc.	...	47 ..	Anzin, 100 d.	4190	4190 ..
Amiens	...	119 50	Blanzy	...	1770 ..
Dép. du Nord	105 75	106 75	Bruay	...	12200 ..
Tourcoing 1878	...	110 ..	Bully-Gren. 54	2495	2700 ..
Armentiér. 86	...	107 ..	Campagnac	...	695 ..
Douai, libérée	...	509 ..	Carvin	...	970 ..
» non lib.	...	502 ..	Courrières, 10	...	3730 ..
Verley, Decr.	...	1207 50	Crespin	...	169 50
Cie Platel et Cie	...	240 ..	Douchy	...	2225 ..
Crédit d. Nord	...	478 75	Dourges	...	2700 ..
H. Devilder	...	1103 50	Drocourt, 1/2 s.	...	4750 ..
Banq. ré. Nord	...	500 ..	Escarpelle	2097 50	2100 ..
Cie Esc. Roub.	...	...	Epinac	630 ..	735 ..
Gaz de Wazem	...	540 ..	Ferfay	...	450 ..
Le Nord, 888	...	2800 ..	Fléchinelle c. 5	...	375 ..
Union g. Nord	...	450 ..	Fléchinelle	...	500 ..
St-Sauv. Arras	...	140 ..	Lens	23735	23600 ..
Un. lin. Nord	...	140 ..	Liévin	...	9300 ..
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0	...	13900 ..
Ciments franç	...	270 ..	Marles 70 0/0	15150	15550 ..
Estrée-Blanch	...	250 ..	Meurchin	...	4570 ..
Tramw Nord	...	40 ..	Ostricourt	...	515 ..
L. Allart, 1. p.	...	500 ..	Sincey-le-R.	...	3 75
id. 375 p.	...	...	Thivencelles	...	400 ..
Chem Economo	...	547 50	Vicoigne et N.	...	17600 ..
Delgutte et Cie	...	555 ..	OBLIGATIONS		
C-Liquid R.-T.	...	...	Bethune 1877	...	453 ..
Eaux Dunkerq	209 ..	525 ..	Blanzy 1876	...	515 ..
Tréfilerie	...	1010 ..	Drocourt 1886	...	540 ..
Blanche-St-V.	...	3500 ..	Flechinelle 87	...	250 ..
Denain Anzin.	415 ..	473 75	Marles 1886	...	506 ..
Usin Villerupt	...	450